Point d'Eau
Lausanne – PEL

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Fondation
Point d'Eau
Lausanne

Le mot du Président

Bientôt une année que j'ai eu le plaisir de reprendre la Présidence du Point d'Eau à la suite de Monsieur Jean-Claude Rochat que je remercie pour le travail accompli.

La vie quotidienne du PEL est parfaitement orchestrée par François Chéraz son directeur et son équipe aussi sympathique que performante.

Cette période de pandémie a quelque peu modifié la fréquentation du PEL mais la structure reste bien en place. Ce temps si particulier nous a donné l'occasion de rechercher activement des locaux plus grands et plus adaptés aux besoins du centre.

Le Comité s'est attelé à trouver la surface adéquate et nous sommes ravis de pouvoir confirmer que ce PEL sera déplacé à l'av. d'Echallens 123, normalement en début d'année 2022.

C'est aussi l'occasion de remercier la Régie Bernard Nicod pour sa patience et sa générosité pour démarrer un bail à la fin 2021 et ainsi avoir eu le temps d'étudier la faisabilité et la réalisation d'un tel déménagement avec toutes les implications techniques que cela impose.

Ces changements et leurs coûts vont pouvoir se réaliser à la suite, entre autres, de cet évènement du 18 décembre 2019 organisé par les membres de l'ASPEL et son Président, Monsieur Jean-Baptiste Heinzer, qui ont organisé un concert, gracieusement offert par l'orchestre de chambre de Lausanne (OCL), suivi d'un repas de soutien.

En effet, cette nouvelle structure doit répondre à une quantité de critères techniques en séparant bien le côté administratif des parties soins de santé et hygiène. Pour mener à bien ce magnifique projet, d'importantes transformations seront nécessaires, que ce soit pour les parties sanitaires, les travaux de maçonnerie, les revêtements adéquats pour chaque local et revoir toutes les parties électriques, l'informatique, les isolations, l'étanchéité, etc.

Toutes ces recherches ont demandé et demandent de nombreuses démarches dans lesquelles nos architectes Messieurs Laurent de Boccard et Constantin von Schönborn se sont engagés avec beaucoup d'enthousiasme, de bonne volonté et surtout d'efficacité. Nous leur en sommes extrêmement reconnaissants.

Nous sommes persuadés que tous les éléments y sont réunis et que nous allons continuer et développer cette belle aventure et ainsi garder et conquérir de nouveaux thérapeutes.

Nous remercions infiniment ces thérapeutes bénévoles pour leur dévouement et leur prise en charge de cas bien particuliers.

Malgré le nombre important de bénévoles fidèles, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux médecins dentistes et autres professions médicales.

Sachez que c'est un grand plaisir, en tant que nouveau Président, de pouvoir poursuivre cette mission menée depuis plus de 20 ans par Christine et François Landolt et le Comité ainsi que de pouvoir compter sur un engagement quotidien de l'équipe, des bénévoles et de notre directeur toujours à l'écoute et en relation continuelle avec nos autorités politiques.

Alexandre de Saugy, Président

Introduction

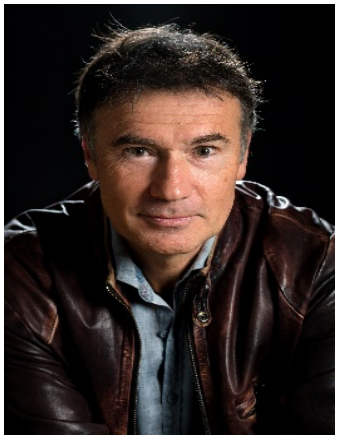

Chères lectrices, chers lecteurs,

Créée à Lausanne en 1999, la Fondation Point d'Eau Lausanne, reconnue de pure utilité publique, a pour mission de venir en aide aux plus démuni-e-s. Comptant sur une équipe pluridisciplinaire d'environ 150 bénévoles, ainsi que sur une équipe de 14 salarié-e-s représentant 6,58 EPT (emploi à plein temps), notre soutien s'adresse à des usagers-ères sans distinction de statut légal, de religion, de nationalité, qu'ils-elles soient migrant-e-s ou autochtones, apprenti-e-s, étudiant-e-s, familles monoparentales, à l'AVS ou SDF, petits indépendants. Tous et toutes seront reçu-e-s par l'équipe du PEL. Certain-e-s peuvent vivre temporairement dans la précarité et d'autres tombent dans la pauvreté pour une longue durée. Nous les accueillons et tentons de leur apporter une réponse adaptée à leur situation, dans une relation basée sur le respect, l'estime et la confidentialité, permettant ainsi de nouer des liens de confiance.

L'année 2020 a évidemment été caractérisée par la pandémie de la Covid-19 qui a, comme pour tout un chacun, bouleversé notre quotidien. Cette pandémie nous a, entre autres, fait prendre conscience que le soin est au cœur de notre existence et de notre société. Nous vivons grâce à l'attention d'autrui, grâce à des tâches effectuées par des personnes qui se sont vouées à ces fonctions, grâce à un système de santé. Cette crise a montré nos besoins relationnels, ce qu'inclut le soin dans un sens large. Cette pandémie nous montre à quel point nous sommes vulnérables, c'est-à-dire interdépendant-e-s, nous vivons en interaction entre les autres et questionne notre perception d'autonomie. Pour vivre et agir en pleine liberté et autonomie, en réalité, nous avons besoin d'un vaste réseau et de relations qui satisfont nos besoins de base.

Le PEL a été particulièrement touché par cet évènement exceptionnel qui a mis en exergue sa solidité et sa capacité d'adaptation. Pour faire face à la complexité de la situation, nous avons dû nous adapter en tenant compte des recommandations sanitaires tout en renforçant notre aide pour soutenir nos usagers-ères les plus vulnérables.

Face à cette situation exceptionnelle, des mesures exceptionnelles ont été mises en place

Le centre, qui peut proposer des prestations variées à des prix symboliques, s'est rapidement retrouvé en manque de bénévoles. D'une part en raison de la configuration de ses locaux exigus et d'autre part parce qu'une partie importante de ses bénévoles étaient considéré-e-s à risque en raison de leur âge. Plus de la moitié de nos dentistes et environ 70% de nos bénévoles d'accueil ont dû suspendre temporairement leur engagement. Fort heureusement, nous avons pu recruter rapidement de jeunes et nouveaux bénévoles d'accueil pour qui ce fut souvent la première expérience de bénévolat. Une fois le problème de la pandémie réglé, nous espérons retrouver tous-toutes nos bénévoles dans les nouveaux locaux plus grands et plus conformes. Ces nouveaux locaux nous permettront également de faire face aux retombées économiques douloureuses qui vont se faire ressentir.

Dès le début de la pandémie, nous avons pu bénéficier du soutien et de l'expertise de Médecin sans Frontières qui a renforcé nos protocoles d'hygiène. Le fait qu'il n'y ait pas eu de cas Covid avéré au sein de l'équipe, nous fait penser que les mesures prises ont porté leurs fruits. Ces mesures nous ont permis de maintenir les prestations d'urgence, l'objectif étant de tout faire pour soulager les hôpitaux saturés par la pandémie. Les prestations considérées comme non essentielles ont été suspendues. Dans notre petit centre de 250^{m2}, avec sa configuration particulière, il devenait impossible de maintenir la distance physique préconisée par les autorités

sanitaires. Nous avons donc dû malheureusement suspendre les prestations des douches, de la coiffure et plusieurs soins de santé pour donner la priorité aux soins infirmiers, dentaires et médicaux. Cette décision n'a pas été prise de gaieté de cœur, car ce qui n'est pas urgent ne signifie pas pour autant pas important. En effet, un rendez-vous chez le coiffeur, par exemple, représente souvent, outre l'opportunité d'avoir une meilleure image de soi, l'occasion de sortir de la solitude pour de nombreux-euses usagers-ères.
C'est particulièrement vrai pour certaines personnes âgées qui se sont plus que jamais senties isolées et coupées du réseau social.

Comme il n'était plus possible de recevoir quotidiennement les 60 à 80 usagers-ères dans le centre, autant l'équipe des soins infirmiers que la coordination s'est donné comme mission d'appeler les plus vulnérables afin de s'assurer qu'ils-elles ne restaient pas isolé-e-s ou qu'ils-elles avaient, par exemple, assez de médicaments pour poursuivre leur traitement. Notre solidarité s'est également manifestée au sein des structures d'accueil bas-seuil de la région lausannoise et à Yverdon où l'équipe des soins infirmiers s'est spontanément proposée pour soutenir, conseiller et soigner la population la plus vulnérable, durant la 1ère vague.

Depuis le début de la pandémie de Covid – 19, plusieurs études aux Etats-Unis et en Angleterre ont montré que la maladie faisait plus de ravages au sein des foyers les plus démunis. Le phénomène n'est pas nouveau : tous les chercheurs savent qu'en matière de santé, le revenu compte. Une équipe de scientifiques vient de prouver que la Suisse n'échappe pas à cette loi sociologique. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a également démontré que le coronavirus a été plus agressif et plus mortel dans les familles modestes que dans celles aisées.

Pour cette raison, l'accès aux douches, prestation qui touche les plus vulnérables, est devenue gratuite. Nous avons été particulièrement sensibles à la population migrante dont une bonne partie occupe des métiers exposés à la crise économique. Ayant perdu leur emploi et sans aucune aide dans un premier temps, elle n'avait, pour les plus précaires, plus de quoi payer leur logis ni même de la nourriture. Nous avons tous et toutes à l'esprit les longues files d'attente à Genève ou à la Soupe Populaire de Lausanne qui ont également vu apparaître une nouvelle population. Ainsi durant plusieurs mois, des arrangements, voire même la gratuité des soins, ont été proposés pour notre patientèle la plus vulnérable.

Pour garantir les mesures de sécurité, nous avons aussi dû revoir le mode de fonctionnement de la buanderie. Etant trop à l'étroit, les usagers-ères, toujours pour respecter la distance sociale, n'ont plus eu la possibilité d'entrer dans le centre. Ces usagers-ères laissaient leur linge et revenaient plus tard le récupérer, lavé et plié.

Notre solidarité s'est également développée dans les structures d'urgence bas-seuil lausannoises pour la question de l'hygiène. Grâce à la collaboration bénévole de l'association For Equity, qui a mis à disposition son propre véhicule et certains de ses bénévoles, nous avons lavé le linge des usagers-ères de ces structures.

Une équipe plus soudée que jamais !

Tout comme pour les usagers-ères du centre, l'année 2020 a été une année particulière et compliquée pour l'ensemble des collaborateurs-trices. Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe qui a su faire preuve de solidarité et d'adaptabilité avec un engagement et une motivation encore accentués par la situation sanitaire. Durant toute cette période, le professionnalisme, l'implication et la flexibilité de chacun-e ont été indispensables et ont permis au Point d'Eau de rester ouvert et de proposer un maximum de prestations, sans jamais en diminuer la qualité.

Malgré une réorganisation temporaire du travail, la réduction des activités nous a contraint à recourir aux RHT pour certaines collaboratrices. Les demandes déposées ont concerné uniquement les réceptionnistes ainsi que les assistantes dentaires et l'hygiéniste dentaire, en

raison de la diminution de leur temps de travail consécutif à la baisse du nombre de dentistes bénévoles.

En reconnaissance de l'engagement et de la qualité du travail des collaboratrices concernées par les réductions d'horaire, le Comité de direction a choisi de compléter les RHT et de continuer à verser les salaires à 100% durant toute cette période. Le Comité de direction a également décidé d'octroyer une prime en fin d'année à l'ensemble du personnel salarié pour son énorme investissement et sa capacité d'adaptation tout au long de cette crise.

Dans ce contexte, nous souhaitons remercier les membres de l'ASPEL - Association de soutien au PEL - et son président Jean-Baptiste Heinzer qui, outre un appui financier essentiel à la mission du centre, ont pris en charge le surcoût des mesures Covid. Nos remerciements vont également à la Fondation GIVEKA et son représentant, le Dr. Pierre Kohler, pour son important et fidèle soutien financier.

L'année 2020 a aussi été caractérisée par le départ de Jean-Claude Rochat, après 6 années de présidence. Sous son impulsion, de profondes réformes ont été introduites afin de renforcer les structures du centre. Parmi celles-ci, nous relevons qu'en 2014, l'Association Point d'Eau est devenue l'Association de soutien au PEL (ASPEL) et qu'au même moment, la Fondation a vu le jour. Nous le remercions de nous avoir fait bénéficier de son expérience, permettant ainsi à l'institution de continuer au mieux sa mission complexe sur des bases solides.

En 2020, Isabel Sangra Bron a également quitté l'institution, après avoir œuvré pendant 17 ans et contribué à développer les soins de santé, reconnus comme un pôle d'excellence.

Nous souhaitons une belle continuation à Monsieur Rochat et Madame Sangra Bron.

Nouveaux locaux

Depuis plusieurs années, nous sommes à la recherche de nouveaux locaux plus grands et mieux adaptés afin de pouvoir répondre à la demande, déjà très, voire trop élevée pour certaines prestations (soins dentaires et ostéopathie).

L'étroitesse des locaux a engendré de nombreux problèmes au détriment, entre autres, de la qualité de l'accueil. De plus, la proximité des lieux d'hygiène hommes/femmes, que ce soit pour les douches ou les toilettes, pose problème. Les deux petites salles d'attente non conçues pour accueillir autant de monde génèrent des problèmes autant pour le personnel que pour les bénévoles et entraînent parfois des tensions entre usagers-ères. En outre, il nous arrive de ne pas pouvoir profiter pleinement de la disponibilité de nos thérapeutes bénévoles, faute de locaux suffisants.

S'il reste encore des étapes à franchir, comme le processus de la mise à l'enquête, nous pouvons d'ores et déjà nous réjouir d'avoir enfin trouvé notre fameux sésame, à l'avenue d'Echallens 123 - 1004 Lausanne. Nous allons doubler la surface, passant de 250 ^{m2} à 480 ^{m2} avec la possibilité, entre autres, de proposer un 2ème cabinet dentaire. Reste le défi de poursuivre la recherche de dentistes bénévoles pour faire face à une demande qui n'a cessé de croître ces dernières années et qui, avec la Covid, va sans aucun doute continuer à augmenter.

D'énormes enjeux nous attendent. Durant ces dernières années, nous avons mentionné à plusieurs reprises qu'une part non négligeable de la population a tendance à renoncer à certains soins et de manière notable à la prévention. Nous avons plus que jamais un rôle important à jouer pour inverser cette tendance auprès des plus démuni-e-s et nous comptons sur toutes les forces possibles.

Tous mes remerciements vont également aux membres du Conseil de Fondation et du Comité de Direction et à son président Alexandre de Saugy pour la confiance accordée.

Mes remerciements vont également aux organisations qui participent à cette belle aventure, soit depuis le début, soit en cours de route : le Département de la santé publique du Canton de Vaud, la Fondation Sandoz, la Fondation philanthropique Jules Rey, la Fondation G. et M. Gialdini, l'Ordre de Malte et l'Ordre de Saint-Jean, Pro Fa, Caritas, FEDEC-VD, le Rotary Club, Legentis Avocats, Protection civile vaudoise, le Zonta club Lausanne, Bénévolat Vaud, ainsi que de nombreux autres partenaires.

A vous toutes et tous, un chaleureux merci.

François Chéraz
Directeur

Nous avons à ce jour 14 salarié.es, représentant 6.58 EPT et environ 150 bénévoles.

Au total, l'équipe du Point d'Eau est composée de :

14 personnes salariées :

- 1 directeur
- 1 directrice adjointe
- 1 responsable des prestations d'hygiène
- 2 réceptionnistes
- 3 infirmières et 1 infirmier
- 1 hygiéniste dentaire
- 3 assistantes dentaires
- 1 travailleuse sociale

- 40 bénévoles d'accueil (ce chiffre fluctue au cours de l'année)
- 19 médecins généralistes et spécialistes consultant au centre
- 35 médecins spécialistes à qui nous adressons des patients
- 2 pharmaciennes
- 5 infirmières spécialisée en : diabétologie, accompagnement psychologique, nutritionnel, hypertension ou les dorsalgies.
- 20 médecins dentistes
- 1 chirurgien maxillo-facial
- 1 assistante dentaire
- 1 technicien dentaire
- 5 ostéopathes
- 2 thérapeutes en médecine traditionnelle chinoise
- 7 masseurs-euses
- 3 podologues
- 2 psychologues
- 1 informaticien
- 1 assistante sociale
- 1 intervenante de PROFA pour la prévention des maladies IST
- 2 coiffeuses

Le fonctionnement du PEL se répartit autour de cinq axes :

1. les prestations d'hygiène, les bénévoles d'accueil et la coiffure

2. l'orientation sociale

3. les consultations infirmières et médicales

4. les consultations de soins dentaires

5. les consultations d'ostéopathie, de médecine traditionnelle chinoise, de massage thérapeutique et de podologie

1. Hygiène

Ce secteur comprend les douches et la buanderie gérées par les bénévoles d'accueil.

1.1 Buanderie

Cette année de pandémie nous a obligé à revoir notre fonctionnement afin d'appliquer les mesures de sécurité sanitaire préconisées par les autorités. Ces mesures nous ont empêchés de recevoir nos usagers-ères comme nous avions l'habitude de le faire dans nos salles d'attente. Par contre, ce service à continuer à fonctionner afin que les plus démuni-e-s puissent tout simplement bénéficier des prestations indispensables à un minimum de dignité, comme par exemple l'hygiène corporelle. Nous espérons tous/tes le retour à une vie normale qui permettra à nouveau des interactions qui nous ont, réciproquement, tellement manqué, entre nos usagers-ères et nos bénévoles.

La buanderie est ouverte tous les jours de la semaine, soit 6 heures d'ouverture par jour, ce qui correspond aux heures d'ouverture les lundis et jeudis de 14h00 à 20h00 et les mardis, mercredis et vendredis de 10h00 à 16h00. Ces deux horaires différents permettent ainsi de toucher un plus grand nombre d'usagers

La buanderie est composée de 17 machines : 7 machines à laver de type industriel et 10 séchoirs. Afin de permettre à un maximum d'utilisateurs de bénéficier de cette prestation, la règle est d'une machine par personne, les enfants accompagnant les parents comptent et peuvent aussi obtenir une machine. Cette mesure qui peut sembler limitative permet toutefois aux nombreux usagers qui n'ont parfois que les habits qu'ils portent sur eux de faire une machine le jour même. Cependant, les jours où la fréquentation est moins forte et s'il n'y a pas d'attente, les usagers qui ont beaucoup de linge à laver ont la possibilité de faire plusieurs machines. Cette souplesse convient particulièrement aux familles nombreuses.
Pour 1 franc, les usagers peuvent donc laver et sécher leur linge. Nous mettons à leur disposition la poudre à lessive, du détachant, une planche et un fer à repasser.
Les jours de grande affluence, le centre n'a pas toujours la capacité suffisante pour recevoir tous les usagers. Nous continuons cette année à fonctionner avec le système de tickets avec l'heure de passage.

A cause de la pandémie, le nombre de lavages est passé de 7'762 en 2019 à 4'282 en 2020.

1.2 Douches

Cette prestation a également été affectée durant la Covid 19, puisque nous ne l'avons plus proposée pendant quelques mois en raison de l'exiguïté de nos locaux. Heureusement, les structures bas-seuil d'accueil ont pu mettre à disposition plusieurs alternatives pour se doucher.

Nous avons actuellement 3 douches pour les hommes et 1 pour les femmes. Les hommes représentent toujours plus de 90% des utilisateurs et sont pour la plupart des SDF.

Pour ce service, nous accueillons la frange de la population la plus défavorisée et vulnérable. Ce sont avant tout des hommes, SDF et / ou des migrants en situation irrégulière mais quelques autochtones qui se débrouillent pour squatter, soit chez des amis, soit dans des structures d'accueil d'urgence. Il nous arrive parfois de rencontrer des usagers vivant provisoirement dans leur voiture.

Pour 1 franc, nous mettons à disposition de nos usagers le linge de toilette, un peignoir, du savon, du shampooing, un rasoir, de la mousse à raser, de l'eau de Cologne, un sèche-cheveux, un fer à repasser et des habits, en fonction des donations. Les usagers ont droit à l'utilisation des douches pendant 20 minutes afin de permettre une bonne rotation. Elles sont toutes individuelles et également équipées d'un lavabo où les usagers peuvent se raser.

Nous essayons également de sensibiliser certaine communauté à ne pas venir tous ensemble, au même moment, surtout si elles sont nombreuses, car vu les locaux exigus cela peut déboucher sur de réels problèmes d'organisation.

A cause de la pandémie, le nombre de douches est passé de 5'117 en 2019 à 2'334 en 2020.

1.3 Bénévoles d'accueil

Le travail des bénévoles d'accueil, responsables de l'accueil de nos usagers et de la buanderie, travail bien rodé depuis tant d'années, a bien changé en 2020 en raison évidemment, du Covid.

Tout d'abord, au moment où la maladie a explosé, nous avons dû interrompre toutes les prestations, dont la buanderie, et seuls les soins médicaux et infirmiers ont continué.
Il y avait le problème sanitaire bien-sûr, mais aussi nous manquions cruellement de forces vives, de nombreux bénévoles d'accueil, étant à risque, en raison de l'âge ou pour raisons de santé, avaient dû cesser leur mission au PEL.
Mais en voyant dans quelle situation épouvantable se trouvaient les sans-domicile-fixe, en général, et en particulier dans les structures de nuit, il a été décidé de réouvrir la buanderie, mais en mettant en place des mesures de sécurité sanitaire très précises.
Voici ce qui a été mis en place : Médecins sans Frontières nous a aidés à établir un protocole sanitaire très strict pour la buanderie.
Nous avons récolté auprès de toutes les structures du réseau social, un maximum de vêtements, ces vêtements étaient apportés en camion, aux structures de nuit et distribués aux SDF, qui

pouvaient ainsi avoir des habits propres et mettre leurs effets sales dans des sacs qui nous étaient apportés par le même moyen. Ils étaient lavés et séchés par les collaborateurs du PEL, remis dans des sacs et rapportés aux structures, grâce à la collaboration de l'association For Equity.
Ce programme a très bien fonctionné et a été très utile et bénéfique.
Puis, le temps passant et la situation évoluant, le système des camions a cessé, mais nous avons continué la lessive pour les usagers, sans toutefois que ceux-ci pénètrent dans la buanderie, ils déposent leurs vêtements dans des sacs, à l'entrée du centre et les récupèrent, quelques heures après, lavés et séchés par nos soins.
Nous avons continué à maintenir le même protocole sanitaire pour protéger au maximum, collaborateurs et usagers, c'est la seule manière pour que le PEL puisse poursuivre sa mission de Santé Publique.
Certains bénévoles d'accueil qui avaient dû cesser leur activité, ont commencé à revenir, merveilleux petit signe de renouveau ...
Bien-sûr, on n'entrevoit pas encore le bout du tunnel mais on y pense très fort et on l'espère ...
Et nous avons vu et voyons chaque jour dans cette épreuve, quelle équipe formidable nous avons au Point d'Eau.

Christine Landolt, responsable des bénévoles d'accueil

1.4. Coiffure

Malheureusement, cette prestation proposée dans un petit local de douche et sans fenêtre, n'a pas pu être proposée durant une longue période de l'année, à cause de la pandémie.

Nous nous réjouissons des nouveaux locaux pour installer un véritable local de coiffure pour une prestation très appréciée par nos usagers-ères.

Avant la pandémie, cette prestation a été assurée par 2 coiffeuses professionnelles. Ce service comprend uniquement des coupes simples aussi bien pour les adultes que pour les enfants. De plus, cette année, nous avons proposé également des soins pour les barbes. Cette prestation est fort appréciée et nous souhaitons non seulement la maintenir, mais également la développer.

A cause de la pandémie, le nombre de prestations est passé de 331 en 2019 à 157 en 2020.

2. Accueil, Informations et Orientation

Pour ma première année au sein de l'équipe du Point d'Eau en qualité de responsable d'accueil, ce fut quelques peu mouvementé en raison de la situation sanitaire que nous connaissons tous et toutes. Toutefois, avec l'aide de mes collègues et la bienveillance ambiante au sein de la Fondation, le temps a été pris pour me former et me familiariser avec mon cahier des charges.

Mon travail consiste tout d'abord à s'assurer du bon accueil de chaque personne qui entre dans le centre. L'autre partie vise à orienter les personnes dans le réseau selon les besoins. Qu'il s'agissent d'étudiant.e.s, de retraité.e.s, de personnes sans-papiers ou à petits revenus, leur point commun et qu'ils sont tous touchés par une forme de précarité. Malgré ce point commun, la population du centre est extrêmement variée, vient d'horizons très différents, en témoigne les 3 situations développées plus bas.

Débutons donc avec « l'avant » COVID. Je commence à travailler au Point d'Eau en janvier de l'année 2020. Les deux premiers mois sont riches en formation et en travail. Le rythme de passage dans le centre est conséquent et le travail d'orientation important : où manger ? où dormir ? où demander une aide administrative ? Grâce au réseau existant, ces questions trouvent toujours des réponses. Parfois, il n'est pas nécessaire de rediriger les personnes. Je peux être sollicitée pour la traduction d'un courrier officiel. Pour passer un appel pour un.e usagér.e qui ne parle pas français ou encore organiser un rendez-vous avec un.e traducteur-trice bénévole. Mais parfois, la situation d'une personne demande de s'y arrêter plus profondément comme cette première situation : Une dame sans domicile fixe qui vient 2 à 3 par semaines au PEL nous inquiètent en raison d'une grippe mal soignée qu'elle traîne depuis quelques jours déjà et qui ne s'améliore pas. Elle est vue par notre équipe infirmière puis nous discutons elle et moi des difficultés qu'elle rencontre. Elle est colombienne, vit en hébergement d'urgence, n'est pas régularisée en Suisse et n'a pas d'emploi, donc aucune source de revenu. A ce moment-là, l'urgence était de trouver un lieu de résidence temporaire pour quelques jours afin qu'elle puisse se reposer mais surtout se soigner. Après plusieurs téléphones, et en travail étroit avec l'équipe infirmière du Point d'Eau, nous trouvons une place en foyer pour quelques jours. Le temps de se remettre sur pied. Ce fut un bref séjour mais assez long pour récupérer physiquement.

Puis nous entrons très rapide dans l'ère du « pendant » COVID. A l'annonce du semi-confinement au mois de mars 2020, nous devons suspendre la plupart de nos prestations. Dès lors, le centre devient très calme durant quelques semaines. La création d'hébergements supplémentaires et d'accueils de jour par le dispositif d'aide d'urgence de la Ville de Lausanne fait que nous avons beaucoup moins de passage. Le temps a donc été pris pour garder le lien par téléphone avec nos patient.e.s de plus de 75 ans qui, pour la plupart, outre de grandes difficultés financières sont isolées socialement. La période était donc d'autant plus difficile pour ces personnes qui n'ont ni famille, ni amis pour leur venir en aide. Ces prises de nouvelles régulières ont ainsi permis de mettre en relation les personnes les plus isolées avec de nombreux services d'aides du réseau.

C'est d'ailleurs lors de ces échanges réguliers qu'un lien se créé avec un usager de longue date du Point d'Eau. Il est retraité, vit seul avec très peu de revenus. Lors des premières conversations téléphoniques, les échanges sont plutôt rapides. Puis au fil des jours, les échanges se font un peu plus longs et les difficultés rencontrées liées à cette période commencent à être verbalisées. Il a besoin d'aide pour faire ses courses alimentaires et ces paiements à la banque et ce qui implique aussi des retraits au bancomat. Je le mets en relation avec une association qui a été d'un soutien formidable durant cette crise. Composée de jeunes bénévoles, ils ont très vites pu répondre à ses besoins mais aussi gagné sa confiance en étant présent.e.s et à l'écoute. Plus tard, ce monsieur me confiera que la simple venue à son domicile de ces jeunes lui avait fait beaucoup de bien.

Puis quelques mois passent et les prestations reprennent gentiment au Point d'Eau. Nous nous rendons vite compte que si les situations étaient déjà compliquées avant COVID, « l'après » COVID les rendent encore plus complexes. Une situation en particulier décrit bien ce sentiment. Je rencontre une dame, jeune sexagénaire, extra-européenne et en irrégularité en Suisse. A la base, elle est venue au mois de février pour 3 mois et pensait ensuite repartir dans son pays. Toutefois, les voyages vers les pays d'Amérique latine étant presque tous impossibles, elle bloquée ici et vit avec l'argent du remboursement de son billet d'avion mais surtout souffre d'une maladie chronique et nécessite de recevoir rapidement le traitement adéquat. Après consultation médicale au Point d'Eau, elle doit rapidement être affiliée auprès d'une assurance-maladie et être suivie médicalement par le CHUV. Nous l'orientions auprès de Caritas qui va très vite affilier cette dame et faire la demande de subside auprès de l'OVAM. Toutefois, je la revois 3 mois plus tard pour une accumulation de factures impayées en lien avec son traitement. En effet, si le subside à l'assurance-maladie prend la quasi-totalité de sa prime mensuelle en charge, il n'en va pas de même pour les 10% des frais de traitement de l'assurée. Et comme il s'agit d'un lourd traitement, les factures représentent un montant conséquent pour une personne sans le moindre revenu. Elle revient donc au Point d'Eau avec multitudes de derniers rappels et sommations avant poursuites. Afin d'éviter une mise en poursuite éventuelle, je contacte l'assurance-maladie pour l'octroi d'un délai supplémentaire de paiement. Nous obtenons le blocage de toutes les factures pour 3 mois. Dès lors, je contacte Caritas qui reprendra très vite les choses en main et trouvera ensuite des solutions pérennes pour cette patiente.

Le travail de l'équipe du Point d'Eau nécessite de toujours s'adapter aux réalités du terrain et de répondre le plus justement possible aux demandes et besoins des personnes. Certaines situations sont parfois délicates, mais c'est en travaillant de concert avec les collègues du Point d'Eau mais aussi avec les partenaires du réseau, que de bonnes orientations peuvent se faire. Cette première année fut intense mais surtout très enrichissante.

A cause de la pandémie, le nombre de consultations est passé de 3'398 en 2019 à 2'125 en 2020.

Zélie Zigliani, travailleuse sociale.

.

.

3. Consultations infirmières et médicales

Après avoir vécu une année 2019 riche et intense, notamment liée aux 20 ans du PEL, 2020 marque pour tous une année particulièrement chamboulée et difficile.

Nous rêvions que la Santé soit accessible pour tous et qu'un jour le PEL viendrait à disparaître avec l'amélioration des conditions de vie des plus précaires.

Dès le 15 mars 2020, suite aux directives de l'OFSP relatives aux mesures liées au Covid, l'équipe infirmière du PEL, en accord avec sa direction, a décidé de garder les consultations urgentes ouvertes. Cela lui a permis de répondre aux demandes des personnes se présentant quotidiennement à l'entrée du PEL et aux nombreuses questions liées à ce virus, que ce soit directement, par téléphone ou en consultation.

Les consultations non urgentes ont été annulées. Les infirmières ont contacté les patients suivis pour des maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension ou des problèmes thyroïdiens et se sont organisées avec eux pour qu'ils puissent poursuivre leur traitement.
Lors des consultations, la majorité des personnes rencontrées ont décrit une perte partielle, voire complète de leurs revenus. Ils n'ont plus pu payer leurs médicaments ou leurs examens. Par solidarité, le PEL a créé un Fonds de soutien pour prendre en charge ces frais pendant cette période Covid.

Afin d'éviter que les personnes SDF nécessitant des soins ou n'ayant plus accès à leur traitement habituel voient leur état de santé se dégrader durant cette période et se déplacent au PEL, il est apparu nécessaire d'évaluer la pertinence de se rendre dans les lieux d'hébergement.

Fin mars, une évaluation des besoins a été faite dans les 6 structures d'hébergement de la ville de Lausanne, de celle d'Yverdon et d'un squat de 50 personnes, en accord avec le dispositif d'aide d'urgence lausannois. Elle a mis en évidence qu'une visite hebdomadaire de 1h30 à 2h d'une infirmière serait nécessaire, tant pour des consultations que pour un soutien aux équipes de travailleurs sociaux. Seul le squat n'en a pas sollicité.

MSF les a soutenues dans cette démarche, de par ses conseils, ses encouragements et sa présence lors de l'évaluation des besoins dans les structures d'hébergement.
D'avril à fin mai, 2 infirmières du PEL, Isabel et Laurence, se sont rendues dans ces 5 structures d'hébergement et ont fait plus de 260 consultations/entretiens. Les problématiques étaient très diverses, principalement psycho-sociales et des douleurs diverses.

Elles ont travaillé en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux des hébergements, la PC et l'équipe de l'Emus. Selon les besoins des bénéficiaires, elles ont sollicité le réseau : infirmiers en psychiatrie, Profa, CSP, Fonds Caritas pour le Covid, pharmacie, curateur, service de dépistage du Bugnon, la Maternité du CHUV, UNISANTE, etc.

Dès juin, les consultations infirmières et avec les médecins généralistes ont repris normalement au PEL. De nouveaux médecins ont rejoint l'équipe et permis de la renforcer.
Certaines consultations avec les médecins spécialisés ont continué par téléphone et par mail, mais d'autres ont pu recommencer, ce qui a été fort apprécié.
Il y a eu moins de possibilités de référer les patients dans le réseau médical, saturé par la reprise des consultations « non urgentes » dès juin.

En novembre, grâce à l'appui de Sandra et Claude de Profa et au soutien de l'Aide Suisse pour le

Sida, la campagne Get Tested a été réalisée au PEL, avec des dépistages HIV et syphilis gratuits.

Deux psychologues ont suivi bénévolement des patients et un psychiatre a supervisé régulièrement l'équipe infirmière pour les situations psycho-sociales les plus complexes.

D'autres part, en 2020, 5 infirmières bénévoles ont offert leurs compétences et leurs connaissances pour des consultations spécialisées en diabétologie, en systémique et pour les maladies chroniques comme l'hypertension ou les dorsalgies.

Les rencontres habituelles, que ce soit avec le réseau bas-seuil, avec la Plateforme des Sans Papiers se sont déroulées par visioconférence, ce qui a permis des échanges intéressants liés aux différences cantonales de gestion de la pandémie pour les personnes précaires et sans assurance maladie.

Les formations continues n'ont pas pu avoir lieu cette année, mais trois étudiants infirmiers ont pu suivre leur stage au PEL. Fanny a terminé son Bachelor et débuté une formation de Master IPS (infirmière en pratique spécialisée avancée).

L'équipe a vécu durant l'été d'importants changements avec le départ d'Isabel, infirmière au PEL depuis 17 ans, et l'engagement de 2 nouveaux infirmiers au riche parcours, Nathalie et Gaël.

Caroline et Suzanne, deux nouvelles pharmaciennes bénévoles ont remplacé Rachel et Marlène qui étaient fidèles dans la gestion et le tri de la pharmacie depuis l'ouverture du PEL en 1999.

Quelques statistiques de 2020 :
- 2'309 consultations infirmières
- 409 consultations médicales

Les principaux motifs de consultation étaient les douleurs musculo-squelettiques (1072), les problèmes psycho-sociaux (492), les problèmes cardio-vasculaires (449), les problèmes dermatologiques (416), les problèmes gynécologiques (384), l'ORL pneumologie (272) et des troubles endocriniens (197). Certaines personnes présentaient plusieurs problématiques pendant une consultation.
- 31% des bénéficiaires sont originaires d'Amérique du Sud
- 31% d'Afrique subsaharienne
- 23% d'Europe
- 7,4% d'Afrique du Nord
- 5,4 % d'Asie
- 2,2 % d'Océanie et Amérique du Nord
- 221 personnes ont entre 21-30 ans
- 244 ont entre 31-40 ans
- 218 entre 41-50 ans
- 123 ont entre 51-60 ans.
- 74% n'ont pas d'assurance maladie
- 13% assurance européenne
- 13% assurance suisse

En 2020, 40 permanences infirmières ont eu lieu à l'Espace, tenues par Isabel puis par Gaël. En décembre, elles ont déménagé à Beaulieu. Il y a eu 420 consultations/entretiens. Les motifs principaux étaient les problèmes : psycho-sociaux (96); cardio-vasculaires (93); dermatologiques (35) ; douleurs musculo-squelettiques (35). La campagne de dépistage HIV avec Profa a eu lieu aussi à l'Espace, mais peu de tests ont été réalisés, peut-être n'était-ce pas une priorité, dans ce contexte de pandémie.

Durant toute cette année 2020, il y a eu progressivement plus de personnes qui se sont présentées

au PEL, tout en ayant une assurance maladie et parfois des subsides complets. Ayant perdu leur travail, elles n'ont plus les moyens financiers pour payer la consultation ou les examens nécessaires chez leur médecin traitant. Elles n'arrivent plus à payer ni leur franchise ni la quote-part de leur assurance maladie. Certaines ne savent plus comment faire pour payer leur prime et sont aux poursuites avec leur assurance maladie.

Avec l'arrivée du Covid, dès mars la situation socio-économique s'est empirée pour la plupart des bénéficiaires du PEL, ainsi que pour de nombreux travailleurs de l'ombre : des femmes qui travaillaient dans l'économie domestique (ménage/gardes d'enfants), dans la restauration, des aides-soignants, des employés agricoles et des ouvriers ont perdu leur emploi du jour au lendemain. Ces personnes étant souvent sans statut légal ou étudiants, ils n'ont pas pu obtenir de soutien financier de la part leur employeur ou de l'état.

Avant cette crise, le peu qu'ils gagnaient ne leur permettait souvent que de payer leur hébergement, leur nourriture et de soutenir leur famille ici ou au pays. Dorénavant sans revenus, ils se sont retrouvés à ne plus pouvoir subvenir à leurs besoins. Certains, ont reçu de l'aide pour payer une partie de leur loyer mais d'autres ont dû quitter leur logement et se sont retrouvés à la rue. Ils ont cherché refuge et pu, grâce au soutien de la ville de Lausanne, trouver un hébergement temporaire dans les structures d'urgence. Beaucoup ont dû se rendre dans les lieux de distribution de nourriture de la région. Cela a eu un impact important sur leur moral et sur leur état de santé psychique.

2021 s'annonce empreinte de nombreux défis, afin d'éviter une détérioration de la santé de la population précaire. Avec le réseau de soins et la collaboration avec les partenaires locaux, ainsi qu'avec le nouveau projet de Médecins du Monde de permanences infirmières dans les hébergements d'urgence, l'équipe infirmière du PEL s'y engage.

Pour l'équipe infirmière : Laurence Cossy Pleines

Le nombre de consultations est passé de 2'684 en 2019 à 2'718 en 2020.

4. Médecine dentaire

L'année 2020 a été bien différente des précédentes : le changement est intervenu au mois de mars avec la Covid. Plusieurs d'entre nous, les retraité-e-s, ont suspendu leur activité…mais pour un temps. Les plus jeunes sont restés, mais travaillant avec un équipement défiant toute contagion possible : gants bien sûr, surblouse, gros masque, visière en plastique pour se protéger des aérosols. Nous avons également procédé à l'achat de l'appareil Isovac qui, grâce à l'aspiration continue, peut réduire fortement les aérosols permettant une plus grande sécurité du personnel et des patients.

Ces dentistes ont continué tout l'été, en attendant le retour de leurs collègues pour, nous l'espérons, reprendre du service en 2021.

Nous avons eu par chance quelques nouveaux collègues qui sont venus compléter l'équipe, une collaboration vraiment fort utile. Nous nous réjouissons également de la fidélité et de la souplesse de nos assistantes dentaires.

Notre équipe, outre les dentistes bénévoles, est toujours composée de 3 assistantes dentaires, d'une hygiéniste et d'un technicien dentaire qui nous fait des prothèses de grande qualité à des tarifs fort intéressants. Nous pouvons également bénéficier de l'expérience d'un collègue spécialiste du maxillo-facial qui intervient périodiquement dans nos locaux pour des cas difficiles.

Nos patient-e-s sont une population défavorisée, soit des migrant-e-s, soit des autochtones, toujours plus nombreux-euses : étudiant-e-s, « working poors », familles monoparentales, mères célibataires, veuves/veufs, retraité.es ayant une retraite insuffisante pour faire face à un coup dur, ou sortant des cadres dits sociaux.

La diminution du nombre de bénévoles s'est fait ressentir par rapport à une demande qui ne cesse de croître. L'équipe du PEL a été régulièrement confrontée à des patient-e-s qui se présentaient en urgence sans pouvoir les prendre en charge. Nous avons pu diriger un certain nombre de ces urgences au centre de médecine dentaire et orale du CHUV, grâce à la collaboration de son directeur, le Professeur Martin Broome. Cependant, tous et toutes n'ont pas eu cette possibilité. Il devient urgent d'élargir l'offre pour une population précarisée qui, faute de moyens, renonce bien trop souvent à la prophylaxie. Avec le futur déménagement, que nous espérons en 2022 le PEL pourra bénéficier d'un 2ème cabinet nous permettant ainsi de mieux répondre à la demande. Il faudra pour cela, non seulement maintenir l'équipe des dentistes bénévoles mais chercher à l'agrandir.

Le prix de la consultation reste inchangé, à savoir CHF 40.-.

A cause de la pandémie, le nombre de consultations est passé de 1'320 en 2019 à 907 en 2020.

Claire Aeschimann médecin dentiste

4.1 L'hygiéniste dentaire

A cause de la pandémie, nous avons dû fermer cette prestation durant plusieurs mois pour nous concentrer que sur les prestations d'urgence dentaire.
Tous les jeudis, notre hygiéniste dentaire propose des détartrages et fait de la prévention auprès de nos usagers en complément de nos médecins dentistes. Ce travail de prévention est essentiel au sein d'une population qui trop souvent néglige les soins les plus élémentaires. En agissant par la prévention, et pas seulement sur les cas douloureux, nous encourageons les usagers à devenir le plus possible acteurs du maintien de leur état de santé. La pratique de plusieurs langues de notre hygiéniste est un atout pour faire passer le message auprès de nos usagers.

Outre le détartrage qui reste sa principale activité, l'hygiéniste peut, grâce à sa formation de dentiste dans son pays d'origine, déjà juger de la prise en charge ou non de nos patients qui se présentent, en cas de doute quant à leurs problèmes dentaires.

Le prix de la consultation reste inchangé, à savoir CHF 20.-.

A cause de la pandémie, le nombre de consultations est passé de 403 en 2019 à 277 en 2020.

5. Ostéopathie, massages thérapeutiques, médecine traditionnelle chinoise et podologie

5.1 Ostéopathie

Les consultations ostéopathiques ont elles aussi été impactées par la pandémie qui a débuté en mars 2020. Dans un premier temps tous les traitements ostéopathiques ont été suspendus. Ensuite, quelques ostéopathes ont petit à petit recommencé à travailler au Point d'Eau. Même si tout s'était un peu arrêté durant cette période, le Point d'Eau a continué à prendre en charge les usagers qui en avaient besoin, et ce aussi au niveau des prestations d'ostéopathie.

Dans nos trois cabinets d'ostéopathie, nous avons bien évidemment dû faire quelques modifications afin de nous aligner sur les recommandations sanitaires. Tout a été fait au mieux pour garantir la sécurité du patient et celle du thérapeute. Nous avons veillé à ce que le masque soit porté par les patients et les ostéopathes pendant les traitements et nous nous sommes efforcés de bien désinfecter les tables de traitement et les autres surfaces avant et après chaque consultation.

Au fil de l'année 2020, les consultations ostéopathiques ont repris de plus en plus régulièrement. Nous avons pu compter sur nos ostéopathes bénévoles et sur les étudiant(e)s et les superviseurs(-euses) de la HES en ostéopathie de Fribourg. De plus en plus de patients ont ainsi pu reprendre rendez-vous et ils en étaient très reconnaissants. Suite à cette période difficile de 2020, certains thérapeutes n'ont pas encore repris leur activité au sein du centre. Nous manquons encore actuellement de bénévoles afin de pouvoir répondre à la forte demande en soins ostéopathiques. C'est pourquoi nous cherchons à compléter notre équipe d'ostéopathes et nous serions donc ravis que de nouveaux collègues puissent nous rejoindre.

Les patients apprécient énormément de pouvoir venir se faire traiter au Point d'Eau et en ont eu tout autant besoin en 2020 que les années précédentes. Les maux de dos, les maux de tête, les troubles digestifs, les problèmes articulaires et musculaires sont eux aussi toujours d'actualité. Nous avons donc encore bel et bien besoin de plus d'ostéopathes au Point d'Eau.

L'ostéopathie est une thérapie manuelle visant à aider le corps à fonctionner au mieux. Diverses méthodes de traitement sont utilisées en fonction du type de la douleur, de sa localisation et de son intensité. Ces techniques manuelles peuvent être structurelles, - techniques dites à haute vélocité et basse amplitude -, et mobilisent les articulations de manière rapide et provoquent parfois le son d'un craquement. Il existe également des techniques dites fonctionnelles, qui mobilisent de manière plus douce les articulations mais qui redonnent aussi un maximum d'amplitude de mouvement. S'ajoutent à cela des techniques myotensives, tissulaires, vasculaires et bien d'autres encore.

Des patients de toutes les catégories d'âges viennent bénéficier de consultations ostéopathiques au Point d'Eau et ceci n'a pas été différent en 2020. Les motifs de consultation les plus fréquents sont les douleurs articulaires lombaires, dorsales ou cervicales, souvent entraînées par les métiers difficiles qu'exercent nos usagers. Cependant l'ostéopathie s'adresse également aux patients souffrant de céphalées (maux de tête), de douleurs viscérales (troubles digestifs) ou de douleurs aux membres (cheville, épaule, etc.). Nous traitons aussi certains troubles de l'enfant ou du nourrisson comme par exemple la plagiocéphalie (tête plate), les coliques ou les régurgitations.

Au niveau du nombre de consultations ostéopathiques ayant été prodiguées au Point d'Eau en 2020, celui-ci a, par la force des choses, diminué par rapport à 2019 mais ce n'est pas pour autant que les besoins des patients ont baissé. C'est pourquoi nous recherchons toujours activement de

nouveaux ostéopathes bénévoles, afin de pouvoir proposer plus de séances en 2021 et de continuer à soigner et aider nos patients au mieux.

A cause de la pandémie, le nombre de consultation est passé de 816 en 2019 à 527 en 2020.

Nathalie Bonin, ostéopathe CDS

5.2 Massage thérapeutique

Le massage a été une des prestations la plus prétéritée par la pandémie. A nouveau, la configuration des locaux exigus nous a obligé à procéder à des choix. Le fait qu'il n'y ait pas eu de cas Covid avéré au sein de l'équipe nous fait penser que les mesures prises ont porté leurs fruits.

Tous-tes les bénévoles se réjouissent également du prochain déménagement où ils-elles pourront œuvrer dans des cabinets plus spacieux et surtout tous dotés d'une fenêtre.

Nous continuons la collaboration, initiée en 2017, avec l'Ecole de Formation Professionnelle en Massothérapie (EFPM) qui forme les masseuses au cours de préparation au Brevet Fédéral de Masseur Médical. Souvent en collaboration avec les ostéopathes, les infirmières, les psychologues et la coordination, ces consultations sont réservées aux usagers qui en ont le plus besoin. Grâce aux échanges entre les différents corps de métier, c'est une véritable approche interdisciplinaire qui est proposée au Point d'Eau.

Les massages thérapeutiques prodigués au PEL sont destinés aux usagers particulièrement tendus et pour cette raison, nous n'entrons pas en matière pour toutes les demandes.

Ce sont essentiellement des massages relaxants et thérapeutiques qui sont pratiqués au PEL. Les massages au PEL n'entrent donc pas dans la catégorie « luxe ». Au cours de leur parcours de vie souvent difficile, certains usagers ont accumulé d'énormes tensions et sont depuis longtemps déconnectés de leur corps.

Nous savons que les effets du massage sont non seulement physiologiques mais aussi psychologiques. Le massage peut avoir un effet calmant ou stimulant, selon l'orientation que l'on souhaite lui donner.

A cause de la pandémie, le nombre de consultations est passé de 538 en 2019 à 447 en 2019.

5.3 Médecine traditionnelle chinoise

Cette prestation de soin de santé proposée depuis 2019 au PEL continue à remporter un vif succès que seule la pandémie a freiné.

En 2020, une deuxième intervenante s'est proposée pour cette discipline.

Nous pouvons souligner le privilège de pouvoir compter sur 2 thérapeutes de grande qualité. Si les prestations de cette discipline sont vastes, c'est principalement l'acupuncture qui a séduit notre public. A noter que l'Organisation Mondiale de la Santé reconnaît l'intérêt de cette discipline pour un certain nombre de problème tels que les céphalées, lombalgies, épicondylites, problèmes digestifs, insomnies, etc.

Le nombre de consultations s'est élevée de 49 en 2019 à 65 en 2020

5.4 Podologie

Les consultations se font sur rendez-vous et nous continuons à demander une modeste prestation de 5 francs.

La podologue soigne principalement les cors, les durillons, les mycoses, les callosités ainsi que les ongles incarnés qui prétéritent la marche.

Ce service est souvent sollicité par des personnes âgées souffrant de diabète ou par des SDF et génère un temps d'attente assez long. Nous pouvons toujours compter sur, 3 podologues mais nous continuons à rechercher d'autres bénévoles pour palier une demande toujours plus forte.

Le nombre de consultations est passé de 245 en 2019 à 230 en 2020.

6. Relations avec l'Etat de Vaud

Nous nous félicitons de constater la bonne collaboration avec l'Etat de Vaud, plus précisément avec la Direction générale de la santé. Nous tenons d'ailleurs à exprimer notre grande reconnaissance pour la subvention essentielle au bon fonctionnement du centre. Depuis le 1er juillet 2017, l'Etat de Vaud a pris la relève de la ville de Lausanne et nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration.

7. Finances

L'exercice 2020 s'est terminé avec un déficit de CHF 3'225,05.-. La subvention de l'Etat de Vaud pour 2020 s'est établie à CHF 687'500.-

Le compte d’exploitation et le bilan au 31.12.2020, dûment révisés, sont annexés à ce rapport.

8. Conclusion

Au terme de ce rapport, nous souhaitons remercier toutes les personnes œuvrant au PEL ou associées à son bon fonctionnement. Le PEL a pu poursuivre ses activités en faveur des personnes défavorisées, leur fournissant des prestations essentielles dans le domaine social, de l’hygiène et de la santé.

Juin 2021

La Fondation Point d'Eau Lausanne

Prestations hygiène et orientation

En 2020 à cause de la pandémie, nous avons dû réduire et parfois suspendre certaines de nos prestations.

Année	Coiffure	Nécessaires de rasage	Orientation sociale	Buanderie	Douches
2018	195	2 391	4 130	7 860	7 706
2019	331	1 743	3 398	7 762	5 117
2020	157	437	2 125	4 282	2 334

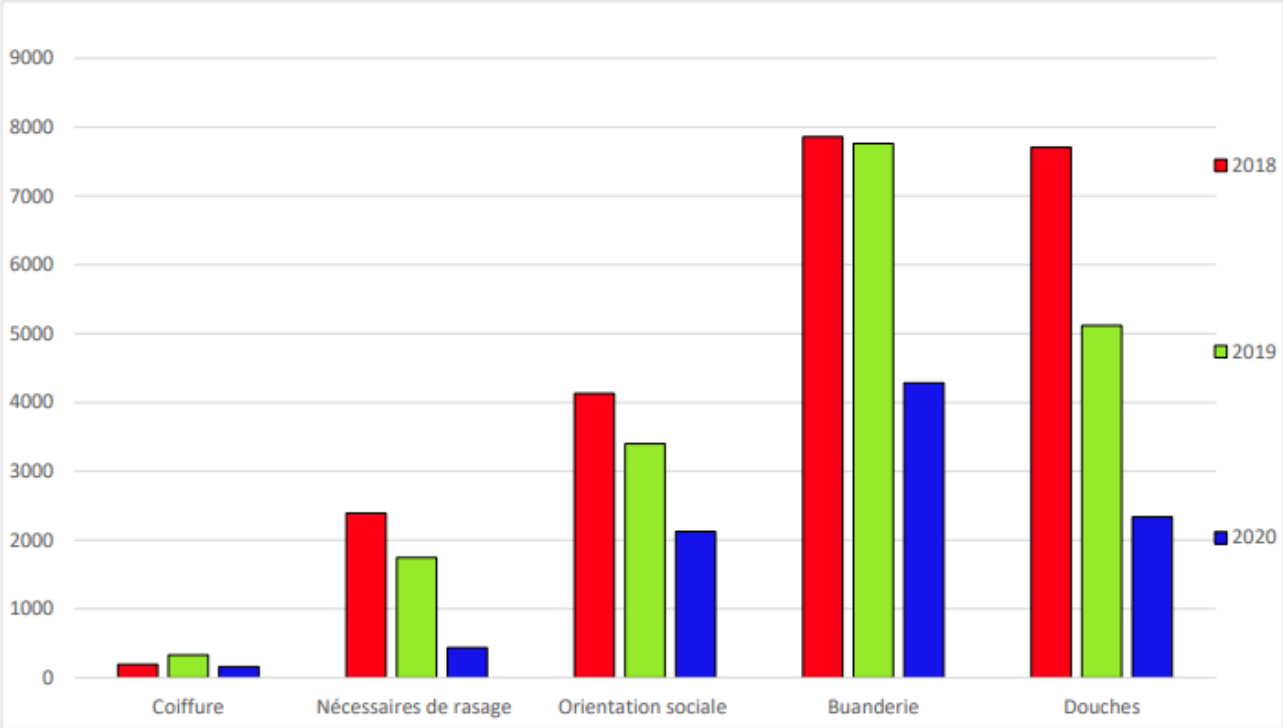

Prestations médicales et paramédicales

En 2020 à cause de la pandémie, nous avons dû réduire et parfois suspendre certaines de nos prestations.

Année	Acupuncture	Psychologie	Podologie	Massage	Hygiéniste	Ostéopathie	Dentiste	Infirmerie
2018	0	25	185	657	428	851	1 280	2 837
2019	49	37	245	538	403	816	1320	2 684
2020	65	41	230	447	277	527	907	2 718

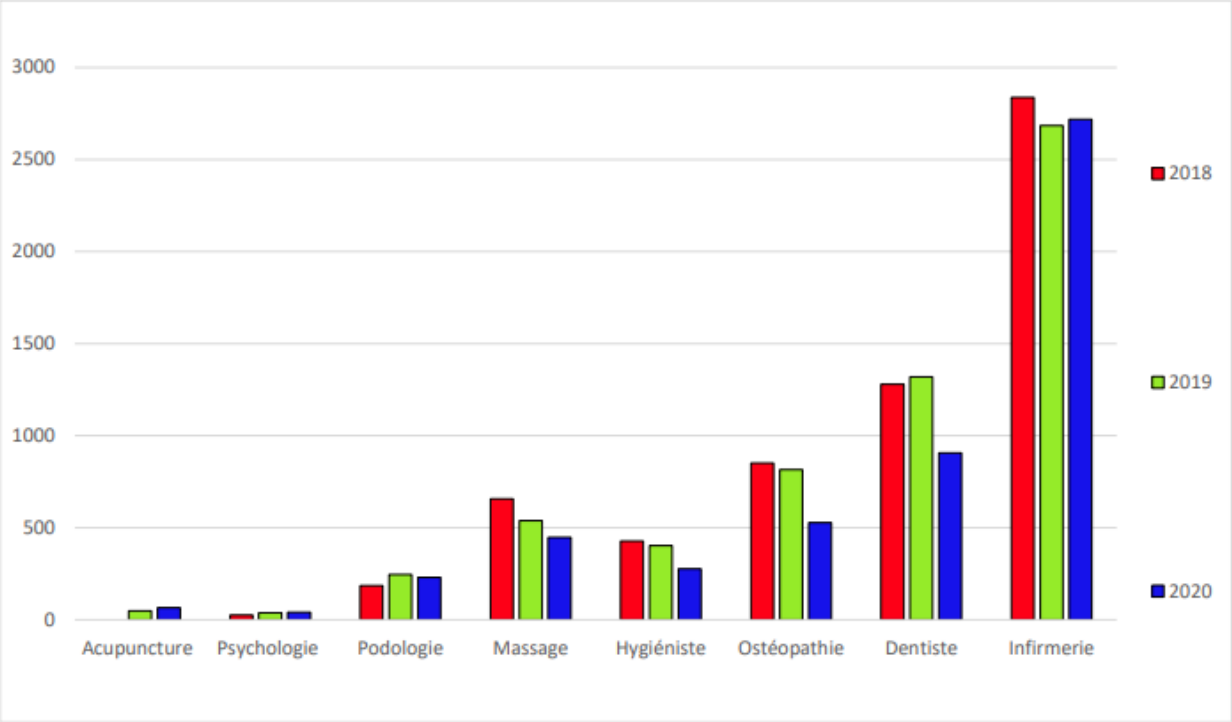

CRC Révision SA

Rue du Midi 18
Case postale 6547
CH - 1002 Lausanne

Tél : +41(0) 21 349 1009

Email : info@crc.swiss
www.crc.swiss

FONDATION POINT D'EAU DE LAUSANNE

Lausanne

Rapport de l'organe de révision
Comptes annuels au 31 décembre 2020

Entreprise certifiée EXPERTsuisse

CRC Révision SA

Rue du Midi 18
Case postale 6547
CH - 1002 Lausanne

Tél : +41(0) 21 349 1009

Email : info@crc.swiss
www.crc.swiss

Au conseil de fondation de
Fondation Point d'eau de Lausanne
Avenue de Morges 26
1004 Lausanne

1773/SZU/api

Lausanne, le 14 avril 2021

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

sur le contrôle restreint à l'attention du conseil de fondation de Fondation Point d'eau de Lausanne, à Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement et annexe) de Fondation Point d'eau de Lausanne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

CRC Révision SA

Samuel Zufferey
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Cédric Briand
Expert-réviseur agréé

Annexe comptes annuels

Fondation Point d'eau de Lausanne
Lausanne

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
ACTIF		
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie		
Caisse	415.40	1'108.40
Banque	76'972.20	68'430.20
	77'387.60	69'538.60
Créances à court terme		
Envers des tiers	4'355.45	2'865.95
Envers des institutions sociales	3'666.00	5'275.10
	8'021.45	8'141.05
Actifs de régularisation		
Produits à recevoir	4'819.80	4'460.00
Total de l'actif circulant	**90'228.85**	**82'139.65**
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations corporelles		
Matériel et agencement	1.00	10'000.00
Total de l'actif immobilisé	**1.00**	**10'000.00**
TOTAL DE L'ACTIF	90'229.85	92'139.65

Fondation Point d'eau de Lausanne
Lausanne

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

	31.12.2020 CHF	31.12.2019 CHF
PASSIF		
FONDS ETRANGERS		
Passifs de régularisation		
Charges à payer	28'757.65	25'378.90
Total des capitaux étrangers à court terme	**28'757.65**	**25'378.90**
Fonds affectés		
Fonds pour les actions du personnel et des bénévoles (Prix Croix Rouge Suisse 2015)	4'606.80	4'606.80
Fonds ophtamlologique Dr Michel Secrétan	6'126.45	8'189.95
	10'733.25	12'796.75
Total des capitaux étrangers à long terme	**10'733.25**	**12'796.75**
FONDS PROPRES		
Capital		
Capital de dotation	50'665.00	50'665.00
Déficits cumulés		
Résultat reporté au 1er janvier	3'299.00	2'312.65
Déficit (-) / Résultat de l'exercice	-3'225.05	986.35
	73.95	3'299.00
Total des fonds propres	**50'738.95**	**53'964.00**
TOTAL DU PASSIF	90'229.85	92'139.65

Lausanne, le 14 avril 2021

Fondation Point d'eau de Lausanne

Fondation Point d'eau de Lausanne
Lausanne

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

	01.01-31.12.20 CHF	01.01-31.12.19 CHF
Revenus de fonctionnement		
Produits de collectes de fonds et contributions publiques		
Etat de vaud, subventions	687'500.00	680'000.00
Association de soutien PEL	162'000.00	125'000.00
Fondation Giveka	100'000.00	100'000.00
Fondation philanthropique Jules Rey	3'580.00	7'729.40
Dons	440.00	901.00
	953'520.00	913'630.40
Produits de prestations		
Etat de vaud, consultations et dépistages	3'925.00	1'250.00
Soins d'infirmerie	13'276.45	17'317.05
Soins dentaires	40'438.50	57'873.00
Soins para-médicaux	6'478.50	8'559.25
Coiffure	790.00	2'010.05
Revenus de lavages	4'765.00	7'726.00
Revenus de douches	1'361.00	5'090.95
	71'034.45	99'826.30
Produits divers		
Indemnisation de formation	4'800.00	8'000.00
Revenus divers	67.75	70.00
	4'867.75	8'070.00
Total des revenus d'exploitation	**1'029'422.20**	**1'021'526.70**
Charges de fonctionnement		
Charges directes de prestations		
Achats de matériel pour les consultations et dépistages	476.20	1'118.70
Frais de médicaments et fournitures de l'infirmerie	12'896.40	11'228.10
Frais de médicaments et fournitures dentaires	33'510.70	29'495.35
Frais médicaux (fondation philanthropique Jules Rey)	3'580.00	7'729.40
Charges de laboratoire et analyses médicales	10'958.60	10'355.55
Frais ophtalmologiques (Dr Michel Secrétan)	2'063.50	739.00
Frais buanderie et douches	2'323.35	3'514.75
Frais fournitures pour soins para-médicaux	764.98	1'680.96
Petites fournitures pour prestations	2'882.65	3'408.85
	69'456.38	69'270.66
Charges de personnel		
Salaires bruts	638'971.35	614'436.95
./. Indemnités assurances	-17'142.00	-10'819.30
./. Indemnités RHT et quarantaine Covid-19	-11'492.25	0.00
Charges sociales	119'211.55	116'060.65
Cours et formation	1'750.00	6'773.90
Frais du personnel	16'508.80	13'480.90
	747'807.45	739'933.10
A reporter	817'263.83	809'203.76

Fondation Point d'eau de Lausanne
Lausanne

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2020

	01.01-31.12.20 CHF	01.01-31.12.19 CHF
Report	817'263.83	809'203.76
Charges d'exploitation		
Loyer et chauffage	70'882.00	70'920.00
./. Sous-location parking	-600.00	-600.00
Nettoyage des locaux	33'024.00	32'165.00
Electricité et eau	14'530.70	19'308.20
Frais de sécurité	2'410.30	2'113.80
Entretien et réparation matériel et équipement	25'524.22	30'995.10
Assurances choses et taxes	6'100.40	5'849.75
Frais pour les bénévoles	1'982.20	2'680.35
Frais des 20 ans du Point d'Eau de Lausanne	0.00	12'393.20
	153'853.82	175'825.40
Charges d'administration		
Frais, matériel de bureau et informatique	9'385.85	6'438.70
Frais de cafétéria	1'743.70	2'350.50
Téléphones	3'408.75	3'732.85
Frais de port	450.45	703.00
Honoraires de tiers	3'431.00	4'131.00
Imprimés et publicité	6'992.80	2'986.60
Frais d'événements	3'960.20	6'740.15
Frais divers	1'336.70	1'247.90
	30'709.45	28'330.70
Résultat financier		
Intérêts et frais bancaires	246.27	262.89
Total des charges de fonctionnement	**1'002'073.37**	**1'013'622.75**
Résultat de fonctionnement avant amortissements, éléments extraordinaires et variation des fonds	**27'348.83**	**7'903.95**
Amortissements		
Amortissement matériel et aménagement	9'999.00	20'000.00
Eléments exceptionnels, uniques ou hors période		
./. Produits exceptionnels	-758.20	-0.20
Charges exceptionnelles diverses	0.00	50.00
Charges exceptionnelles patients liées au Covid-19	3'471.65	0.00
Charges exceptionnelles exploitation liées au Covid-19	19'924.93	0.00
	22'638.38	49.80
Déficit (-) / Résultat avant variation des fonds	**-5'288.55**	**-12'145.85**
Variation des fonds affectés		
Utilisation (-) du fonds ophtalmologique Dr Michel Secrétan	-2'063.50	-739.00
Utilisation (-) du fonds pour les actions du personnel et des bénévoles (Prix Croix Rouge Suisse 2015)	0.00	-12'393.20
	-2'063.50	-13'132.20
Déficit (-) / Résultat de l'exercice	**-3'225.05**	**986.35**

Lausanne, le 14 avril 2021

Fondation Point d'eau de Lausanne

Fondation Point d'eau de Lausanne
Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

Informations générales	**31.12.2020**	**31.12.2019**

Buts de la fondation

La création et l'exploitation d'un ou plusieurs lieux d'accueil permettant à des personnes n'en ayant pas la possibilité en raison d'une situation précaire de se procurer un minimum de soins corporels (douches en particulier), de faire des lessives et de bénéficier se soins médicaux et paramédicaux, ainsi que de conseils et orientations dans le domaine social.

Organisation
La fondation a été créée le 1er septembre 2014 et inscrite au Registre du commerce du canton de Vaud.
Le conseil de fondation se compose de 12 membres (par fonction et ordre alphabétique) :

- Frossard-de-Saugy Alexandre, président	signature collective à deux	(entrée le 5.11.2020)
- Landolt François, vice-président	signature collective à deux	
- Landolt Jean-François, trésorier	signature collective à deux	(entrée le 5.11.2020)
- Barraud Diane, membre		
- Dallèves Béatrice, membre	signature collective à deux	
- de Mandato Brigitte, membre	signature collective à deux	
- de Olano Garaizabal Sonsoles, membre	signature collective à deux	
- Demierre Bertrand, membre		
- Dory Elodie, membre		
- Frossard-de-Saugy Marie-Christine, membre	signature collective à deux	
- Jörchel Anhorn Bastienne, membre		
- Landolt Christine, membre	signature collective à deux	

La direction est assurée par M. François Chéraz disposant d'une signature collective à deux.

Contrôle
La fondation est soumise à la surveillance de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

L'organe de révision est la société CRC Révision SA à Lausanne.

Principes comptables

Comptabilité et présentation des comptes
Les comptes sont établis selon les principes ordinaires de l'établissement des comptes.

Les principes utilisés sont conformes à la loi. Aucun choix n'a été opéré, ni aucune décision discrétionnaire prise, qui pourrait avoir un effet significatif sur l'établissement des présents comptes annuels. Par ailleurs, aucune particularité nécessitant une présentation séparée n'est à signaler dans le bilan.

Pour les comptes annuels présentés ici, le conseil de fondation considère que cette formulation est suffisante.

Placement de la fortune
La fortune de la fondation ne fait pas l'objet d'une directive d'investissement.
La fortune se répartit de la manière suivante:

	2020 CHF	% de la fortune brute
Liquidités bancaires CHF	77'387.60	85.8%
Créances envers des tiers	8'021.45	8.9%
Actifs de régularisation	4'819.80	5.3%
Actifs immobilisés	1.00	0.0%
Total de la fortune brute	90'229.85	100%

La répartition de la fortune respecte les dispositions légales des art. 71 LPP et 54, 55 OPP2.

Evaluation
Tous les postes sont évalués en valeur nominale.

Fondation Point d'eau de Lausanne
Lausanne

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

Nombres de collaborateurs	**31.12.2020**	**31.12.2019**
Fourchette des emplois à plein temps en moyenne annuelle		
Jusqu'à 10 emplois à plein temps	Pertinent	Pertinent
> 10 jusqu'à 50 emplois à plein temps		
> 50 jusqu'à 250 emplois à plein temps		
> 250 emplois à plein temps		

Explications relatives aux postes extraordinaires uniques ou hors période du compte de résultat

Cotisation année antérieure	-	50.00
Coûts supplémentaires exceptionnels liés au Covid-19 (patients)	3'471.65	
Coûts supplémentaires exceptionnels liés au Covid-19 (exploitation)	19'924.93	-
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	**23'396.58**	**50.00**
Ajustements divers	-	-0.20
Zurich, part aux excédents d'assurance (LAAC) 2017 à 2019	-758.20	-
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	**-758.20**	**-0.20**

Variations des fonds attribués

Les fonds attribués ont évolué comme suit:

Fonds pour les actions du personnel et des bénévoles (Prix Croix Rouge Suisse 2015)		
Etat au 1er janvier	4'606.80	17'000.00
Utilisation (-)	-	-12'393.20
Etat au 31 décembre	4'606.80	4'606.80
Fonds ophtamlologique Dr Michel Secrétan		
Etat au 1er janvier	8'189.95	8'928.95
Utilisation (-)	-2'063.50	-739.00
Etat au 31 décembre	6'126.45	8'189.95

Variations de la fortune

Les fonds propres ont évolué comme suit:

Capital de dotation	50'665.00	50'665.00
Résultat reporté au 1er janvier	3'299.00	2'312.65
Déficit (-) / Résultat de l'exercice	-3'225.05	986.35
	50'738.95	53'964.00

Rémunération du Conseil de fondation

Le Conseil de fondation exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération ni aucun jeton de présence n'ont été versés.

Autres informations

Le 16 mars 2020, le Conseil fédéral a déclaré l'état de situation extraordinaire selon la loi sur les épidémies suite à la pandémie liée au Covid-19. Les mesures imposées ont eu des impacts significatifs sur l'économie suisse, les sociétés, associations et fondations actives. Les conséquences sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2020 ont été prises en compte. Le conseil de fondation et la direction ont défini et mis en place plusieurs mesures pour faire face aux difficultés et aux liquidités. En particulier, des indemnités RHT et quarantaine, ainsi que des demandes de soutiens financiers complémentaires, ont été effectuées et reçues. Le conseil de fondation et la direction suivent au plus près l'évolution de la situation ce qui leur permettent de prendre les décisions en adéquation avec les circonstances exceptionnelles. En 2021 et jusqu'à la date de l'établissement des comptes annuels, de nouvelles restrictions ont été annoncées par le Conseil fédéral ayant à nouveau un impact sur l'économie. Il convient de préciser que les incidences des nouvelles restrictions sont difficiles à mesurer, mais l'activité de la fondation n'est pas en péril et les mesures tendant à assurer la pérennité de la fondation sont en cours.

Lausanne, le 14 avril 2021

Fondation Point d'eau de Lausanne

Membres du Conseil de Fondation

Mesdames et Messieurs

Alexandre de Saugy	Président (depuis le 16 juin 2020)
Jean-Claude Rochat	Président (jusqu'au 16 juin 2020)
François Landolt	Vice-Président
Christine Landolt	Secrétaire
Sonsoles de Olano Garaizabal	Membre
Christine Frossard-de-Saugy	Trésorière
Brigitte de Mandato	Membre
Béatrice Dallèves	Membre
Elodie Dory	Membre
Jörchel Anhorn Bastienne	Membre
Diane Barraud	Membre
Me Bertrand Demierre	Membre

✷✷✷✷

Nous remercions également les membres de l'ASPEL (Association de Soutien à la Fondation Point d'Eau Lausanne) et les généreux donateurs pour leur soutien tout au long de l'année.

Toute personne intéressée par les activités du Point d'Eau Lausanne peut faire un don ou devenir membre de l'Association de soutien en versant une cotisation annuelle s'élevant à CHF 50.- pour une personne seule et à CHF 80.- pour un couple, sur le compte :

Banque Cantonale Vaudoise
1001 Lausanne
IBAN : CH32 0076 7000 U095 1493 2

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Fondation
Point d'Eau
Lausanne

Avenue de Morges 26
1004 Lausanne
Tél. 021 626 26 44
Fax 021 626 26 49
info@pointdeau-lausanne.ch